

Photos Bernard MERMET



Retour sur le questionnaire « Votre avis nous intéresse »

Une vingtaine de questionnaires nous ont été retournés, dans lesquels il ressort dans l'ensemble que « L'osier flash » dans sa forme actuelle semble plutôt apprécié, lu, utile.

Suite à vos suggestions nous ajoutons une « rubrique pratique » dans laquelle vous pouvez nous faire passer vos recettes de spécialités régionales, vos astuces ou informations jardinage du mois, ou toute autre information ou astuce d'ordre pratique qu'il vous paraît utile de faire partager.

Quelques rappels :

- Il existe une rubrique « petites annonces », très rarement utilisée, à la disposition de tous, pour faire passer une offre ou une demande (échange de services, objets à vendre ou à donner, covoiturage, etc...).

- Les artisans et entreprises domiciliés sur la commune peuvent toujours nous faire passer leurs coordonnées, leurs messages publicitaires.
- A tout moment vous pouvez opter pour recevoir « L'Osier flash » par voie numérique. Pour cela il suffit d'en faire la demande par mail à la mairie.

Vous pouvez continuer de nous faire passer vos suggestions, vos idées, vos propositions d'articles, en nous les adressant à la mairie. Vous trouverez en page 7 la date limite de dépôt des propositions.

Merci à Bernard Mermet pour ses photos du mois ! Nous vous invitons à nous proposer les vôtres.

Bonne lecture !

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Le jardin pédagogique de Notre Dame de l'Osier

Le jardin pédagogique de Notre Dame de l'Osier est l'œuvre d'un travail de partenariat réussi entre la commune de Notre Dame de l'Osier et Espace Nature Isère, association de protection de la nature chargée de l'entretien, de la gestion et de l'aménagement du jardin.

L'association a également de nombreuses autres missions :

Elle effectue notamment des animations nature sur tout le territoire du Sud Grésivaudan. Ce sont plus de 2000 personnes, petits et grands, qui ont été sensibilisés au sujet de l'environnement sur l'année 2015.

Les thématiques peuvent être variées : eau, forêt, jardin, compostage, déchets, biodiversité etc. Certaines de ces animations sont réservées à des publics particuliers : écoles, MJC, etc. D'autres sorties nature sont ouvertes au grand public.

Espace Nature Isère organise également depuis 20 ans, le Festival de l'Avenir au Naturel, qui accueille la plus grande foire biologique de plein air de la région Rhône-Alpes à l'Albenc.

L'association réalise également de nombreux suivis environnementaux et se charge de la réhabilitation d'une carrière.

Le grand jardin de Notre Dame de l'Osier est un lieu ouvert au public où chacun peut se rendre pour se promener ou pour découvrir les plantes, les insectes et bien d'autres choses. Il s'étale sur une belle surface à l'arrière de l'ancienne maison de retraite jusqu'à la chapelle. Des aménagements ont été réalisés au fur et à mesure des années, de façon à promouvoir la pédagogie : une mare, une cabane en osier, des bacs de compostage, des hôtels à insectes favorisant la biodiversité, des ruchers, des bacs surélevés, une cabane de jardin etc. Les aménagements, le lieu du jardin et son entretien font de ce jardin un lieu propice à la découverte et au partage.

De nombreuses plantes y sont semées, plantées et entretenues chaque année : camomille, romarin, thym, lavande, salades, ciboulette, courgettes, potimarrons, butternut, framboises, poires, pommes, blé, sarrasin ... Régulièrement des nouveautés succulentes et originales font leur apparition.

Chaque année plus de 400 personnes, enfants et adultes, viennent découvrir le jardin dans le cadre d'animations nature organisées par Espace Nature Isère. Ces interventions sont nombreuses et proposent souvent des activités sur le thème du jardinage, du compostage, des abeilles, des petites bêtes de l'eau et de la terre.

Pour entretenir le jardin et trouver toujours de nouvelles idées, l'association Espace Nature Isère a formé une «commission Jardin», regroupant 6 bénévoles très motivés. Alors, si vous aussi, vous aimez ce jardin et que vous avez envie d'apporter votre pierre à l'édifice, vous pouvez contacter Espace Nature Isère, qui sera très heureux de vous accueillir parmi son équipe. Vous pouvez également vous adresser directement à Marie-Thérèse Fangeat, qui habite sur la commune de Notre Dame de l'Osier.

Espace Nature Isère – 32, place du Souvenir
Français – 38470 L'ALBENC
04 76 36 50 10 – espacenatureisere@orange.fr
www.enisere.asso.fr/ -
www.facebook.com/enisere/
Rédigé par Clémence LAC le 07/01/2016



Au conseil municipal du 15 décembre 2015

1) Recrutement d'un agent contractuel pour la cantine

Le maire rappelle qu'il est nécessaire de recruter une personne pour assurer la surveillance et le service de la cantine scolaire communale. Le besoin est de 2 heures et 15 minutes par jour pour 4 jours par semaine soit 9 heures par semaine. Il propose de couvrir ce besoin jusqu'à la fin de l'année scolaire par un contrat à durée déterminée de 6 mois du 1^{er} janvier au 5 juillet 2016. Le conseil accepte cette proposition.

Suite à la communication de cette possibilité d'offre d'emploi dans l'Osier flash, la commune a reçu 8 candidatures. Ces différentes demandes sont examinées et après discussion le conseil à la majorité propose au maire de retenir la candidature de Mme Simone AIELLO.

2) Révision du plan d'occupation des sols

La loi du 13 décembre 2000 (SRU) a prévu le remplacement des plans d'occupation des sols (POS) par des plans locaux d'urbanisme (PLU). Les POS existants pouvaient cependant être maintenus en vigueur et même adaptés, mais toute révision devait aboutir à leur transformation en PLU.

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a décidé que les plans d'occupation des sols (POS) seraient caducs au 1^{er} janvier 2016. Toutefois, si une procédure de révision du POS a été engagée avant le 31 décembre 2015, les dispositions du POS resteront en vigueur pendant trois ans à partir de la publication de la loi ALUR soit jusqu'au 27 mars 2017.

Si aucune révision n'est engagée avant le 31 décembre 2015, à compter du 1^{er} janvier 2016 ce sont les règles nationales d'urbanisme qui s'appliquent en lieu et place des POS caducs. Les communes sont alors soumises au principe de la constructibilité limitée aux parties actuellement urbanisées de leur territoire. En outre, dans ces communes, le maire devra recueillir l'avis conforme du préfet sur les demandes de permis de construire ou les déclarations préalables.

Le maire rappelle que la commune est dotée d'un POS qui a été approuvé le 09/11/2000 et a fait l'objet de deux modifications en 2004 et 2008. La commune est donc concernée par la caducité du POS au 1^{er} janvier 2016.

Les contacts pris avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise et les réunions organisées sur ce sujet à l'automne ont permis d'évaluer les différentes possibilités pour la commune :

- Ne pas prendre de décision avant le 31 décembre 2015 : dans ce cas le POS de la commune est caduc au 1^{er} janvier 2016. A partir de cette date c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique. La constructibilité devient limitée aux seules zones actuellement urbanisées de la commune et des prescriptions générales de ce règlement fixent les modalités d'implantation sur les parcelles (type de construction, densité, règles de recul, aspect des constructions...).

- S'engager dans la réalisation d'une carte communale : c'est un document simplifié qui définit les zones constructibles et les zones non constructibles mais qui ne possède pas de règlement. La constructibilité n'est donc plus limitée aux seules zones actuellement urbanisées de la commune mais les modalités d'implantation sur les parcelles restent celles du règlement national d'urbanisme.

- Réviser le POS pour le transformer en PLU : le PLU est le seul document d'urbanisme qui permet d'assurer un urbanisme maîtrisé et s'inscrit dans la poursuite des choix de développement déjà opérés par la commune au travers du POS. Le PLU doit notamment contenir un projet

d'aménagement et de développement durable traduisant le projet de développement de la commune. Il instaure dès le démarrage des études une concertation avec la population.

Enfin, la révision du POS en vue de sa transformation en PLU permet de maintenir en vigueur les dispositions du POS actuel jusqu'au 27 mars 2017.

Après discussion, le conseil municipal décide de mettre en révision le POS en vue de sa transformation en PLU.

3) Convention pour marché adapté de services d'assurances

La commune doit engager une procédure de marché adapté pour ses contrats d'assurances car le marché actuel avec Groupama, Sarre et Moselle et SMACL en cours depuis le 1^{er} janvier 2013 se termine au 31 décembre 2016. Le maire propose de passer une convention avec HdG Consultant pour assister la commune dans cette démarche.

Le montant du devis de HdG Consultant s'élève à 945,00 € TTC.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer la convention avec HdG Consultant.

4) Questions diverses.

- **Modification du prix de vente des terrains du lotissement communal**

Le maire rappelle au conseil municipal que 6 lots sur les 10 que comporte le lotissement communal ont été vendus. Les 4 lots restants sont les plus grands (de 600 à 612 m²) avec des prix fixés par délibération du 4 décembre 2012 variant de 75 000 € à 80 000 €. Pour essayer de stimuler la vente de ces lots le maire propose une baisse significative et un prix unique pour chacun de ces 4 lots de 55 000 €.

Le conseil accepte cette proposition.

- **Instauration d'une redevance réglementée pour chantiers provisoires**

Le maire informe le conseil qu'un décret du 25 mars 2015 permet aux communes d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Le décret fixe les modalités de calcul de cette redevance qui s'applique à ERDF pour la distribution d'électricité et à RTE pour le transport.

Le conseil est favorable à l'instauration de cette redevance.

Ordures ménagères

La communauté de communes nous a transmis le fichier des ordures ménagères afin de le mettre à jour. Nous avons pu constater un certain nombre d'erreurs quant à la composition des foyers. Nous vous demandons de vérifier sur votre facture le nombre de personnes pris en compte pour calculer la part variable. Merci de bien vouloir, à l'aide du coupon ci-joint, faire les éventuelles corrections et nous retourner celui-ci dans les plus brefs délais en Mairie. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

.....

Mise à jour du fichier Ordures Ménagères

Madame, Monsieur :

Adresse :

Nombre de personnes composant le foyer au 01 janvier 2016 :

A Notre Dame de l'Osier, le

Signature :

Passage de la Télévision Numérique Terrestre à la haute définition : rappel

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible I-ID (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril 2016.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même

jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs. Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers, environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible HD. Pour ces foyers, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril 2016 pour chacun de leur poste non compatible, sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Des aides financières et de proximité pour les personnes les plus fragiles seront possibles. L'agence nationale des fréquences (ANFR) est en charge de la mise en place de cet accompagnement.



PREFECTURE
DE L'ISÈRE

Une brochure est disponible en mairie. Des documents de communication sont mis à disposition et téléchargeables sur le site www.recevoirlatnt.fr, ainsi que tous les renseignements nécessaires au passage à la TNT HD. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à Internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 0970 818 818 (prix d'un appel local), pour toute précision sur cette transition.



Café des aidants à Vinay : programme du 1^{er} semestre 2016

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap, ou dépendant du fait de l'âge ?

Autour d'un café venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le **Café des aidants** est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Rendez-vous un lundi par mois de 14h30 à 16h autour d'un thème :

- **Lundi 8 février** : Comment faire face à l'évolution de la maladie ou du handicap de mon proche ?
- **Lundi 7 mars** : Emotions et réactions, comment les gérer ?
- **Lundi 4 avril** : Je veux le (la) garder à la maison le plus longtemps possible... Utopie ou réalité ?
- **Lundi 6 juin** : Une histoire d'aide, une histoire de famille

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

Avec 1 participation demandée : une consommation

A cette adresse : Bar de l'Ovale, 31 grande rue, 38470 Vinay

Transport possible assuré par
l'EHPAD Notre Dame de l' Osier
Renseignements : 04.76.36.72.66

Contact : Service autonomie 04 76 36 38 38
sce.aut07@cg38.fr

Ateliers de prévention des chutes à Vinay



Le service autonomie du territoire du Sud Grésivaudan organise des **ateliers de prévention des chutes**, sous forme de séances avec des exercices pratiques d'équilibre pour redonner confiance aux **personnes âgées de plus de 65 ans**, qui ont peur de tomber ou de retomber.

Souplesse, reconnaissance d'un danger, appréhension d'un obstacle, maîtrise de l'équilibre, seront au programme de chaque séance.

Ce service est proposé pour le premier semestre sur **les secteurs environnants de Saint-Marcellin et de Vinay**.

Une conférence d'information aura lieu :

- Pour le secteur de **Vinay** : **le mardi 9 février à 14 h 30** à la Mairie (salle du conseil municipal) **de Vinay**

15 séances seront ensuite proposées, à **raison d'une par semaine** et pour 15 participants.

Contact : service autonomie : 04 76 36 38 38

Forum des métiers de l'animation

La Mission locale du Pays du Sud Grésivaudan et le PIJ en partenariat avec Pôle emploi organisent le 4^{ème} Forum des métiers de l'animation, jeudi 4 février 2016, au forum de St Marcellin.
Cette journée s'ouvrira sur une conférence avec des professionnels pour connaître leur parcours et savoir quelles études et/ou quels diplômes mènent vers ces métiers et rencontrer les centres de formation.

**Rendez-vous jeudi 4 février au Forum de St Marcellin de 10h à 17h.
Entrée libre et gratuite**



Un exemplaire de la revue de la mission locale du pays de Sud Grésivaudan « Génération 16-25 » est à la disposition de tous à la mairie, il est aussi consultable sur le site : www.mission.locale.sud-gresivaudan.org



Contact : Mission Locale Pays Sud-Grésivaudan
Maison de l'économie, 7 rue du Colombier
BP 63 38162 Saint Marcellin
Tel : 04 76 38 83 42
missionlocale@pays-saint-marcellin.fr
www.mission.locale.sud-gresivaudan.org

Permanences de la Mission locale à Vinay : 1 rue de la Providence (à côté de la mairie)

Brèves

Prochain L'Osier Flash : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 février 2016** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue

Croix-Rouge française - Unité locale de St Marcellin

Se rendre utile, travailler en équipe et aider les personnes en difficulté



Saviez-vous que plus de vingt bénévoles de la Croix-Rouge française travaillent chaque semaine, à Saint Marcellin, pour distribuer des colis d'aide alimentaire, trier et proposer des vêtements à petits prix et participer aux événements locaux ?

Un mercredi sur deux, au **6, rue château Bayard à Saint-Marcellin**, la Croix-Rouge française distribue 70 colis d'aide alimentaire pour 200 personnes environ.

Les produits frais sont issus de la Banque Alimentaire. Les produits secs sont collectés en novembre auprès des clients des grandes surfaces.

Les colis sont proposés, après examen de la situation des personnes, pour une durée limitée de 6 mois et en échange d'une petite contribution financière.

Les mercredis et vendredis, de 14h30 à 17h, au **3, avenue du champ de Mars à Saint-Marcellin**, la Croix-Rouge française ouvre sa vestiboutique.

Ouverte à tous, cette boutique propose, en échange d'une petite contribution, des vêtements, des chaussures, des jouets et de la vaisselle.

Les marchandises sont triées par les bénévoles et proviennent des dons des particuliers et des entreprises.

Avec l'aide des bénévoles de la Croix-Rouge française à Voiron, l'unité locale de Saint-Marcellin assure aussi des dispositifs préventifs de secours lors des événements sportifs, concerts etc.



Des formations aux premiers secours sont également proposées. En 8 heures et pour 60 euros, on peut apprendre les gestes qui sauvent.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Contactez-nous au : 04.76.38.58.74 ou ul.stmarcellin@croix-rouge.fr

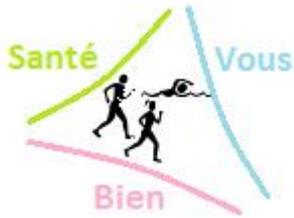


Croix rouge française Unité locale de St Marcellin

6, Rue Château-Bayard

38160 Saint Marcellin

Tel 04 76 38 58 74 ul.stmarcellin@croixrouge.fr



Association APA du Sud Grésivaudan « Santé Vous Bien »

De très nombreuses études récentes démontrent ce que les parents disaient depuis longtemps à leurs enfants : « le sport, c'est bon pour la santé ! ».

Plus précisément, il améliore le schéma moteur, la confiance en soi, les défenses immunitaires, la maîtrise du poids et la résistance à de très nombreuses maladies comme la dépression, les cancers, le diabète, les maladies cardio-vasculaires et digestives. Mais un des intérêts majeurs de ces études, a été de prouver l'impact d'une activité physique, adaptée et régulière, dans la prise en charge de ces mêmes maladies, une fois déclarées. Néanmoins pour les patients, il est souvent difficile d'imaginer qu'ils ont un rôle à jouer dans l'évolution de leur pathologie. Il faut dire que le monde médical s'en est longtemps approprié l'exclusivité.

L'activité physique fait partie intégrante du traitement de certaines maladies comme le diabète et les maladies cardio-vasculaires, ou encore la fibromyalgie. Elle améliore la réponse aux traitements, y compris pour certaines pathologies malignes comme le cancer du sein. Se sentant acteurs de leur santé, les patients prennent, ou reprennent confiance en eux.

Il y a quelques mois, le réseau Dromardiab, basé à Valence, a demandé au monde médical du secteur de St Marcellin de recruter des patients atteints de maladies chroniques, afin de les accompagner pendant 3 mois avec des séances encadrées par une équipe constituée d'un médecin endocrinologue, d'une diététicienne et de deux moniteurs d'activité physique adaptée. L'objectif était de participer à une étude visant à mesurer le bénéfice de l'expérience en terme de bien-être.

Quant au vécu des patients, un témoignage parle de lui-même : « Une grosse partie des patients que nous sommes, après nos séances d'APA, se pose la même question : que va-t-on faire après les trois mois ? Tout le bénéfice acquis, car il y a un bénéfice, on va le perdre. C'est alors qu'est présentée l'idée d'une association avec le soutien du docteur Claire Ortéga sur le secteur Sud Grésivaudan car ce type d'activités existe mais que dans un rayon de 50 kms, pour certains patients ce n'est pas possible d'y participer au vu de la distance.

La motivation : les résultats positifs, mentaux et physiques. De plus, certains malades, en fonction de leur pathologie, sont vus comme des fainéants, des malades imaginaires ou sont montrés du doigt ; conclusion, ils ne sortent plus, il y a rupture. « Avec l'activité physique adaptée, on oublie tout. ». Et de la réflexion de ce groupe de dynamiques patients est née l'association « Santé vous bien ». Cette association de patients a pour but : d'accompagner, de promouvoir la santé, de favoriser la pratique régulière d'activité physique adaptée et d'apporter des informations et des conseils. Elle s'adresse à toutes personnes dont l'aptitude physique n'est pas suffisante et dont la tolérance à l'effort est réduite pour pouvoir adhérer aux structures sportives traditionnelles. L'association inscrit son projet dans une dimension globale d'intérêt général et de promotion de la santé.

Différentes activités sont proposées, en alternance, tel que le renforcement musculaire, l'aquagym, la marche.....

Qu'est-ce qu'un professeur d'APA ? "Un professeur d'Activités Physiques Adaptées (APA) est au minimum diplômé d'une licence STAPS APA et en règle générale, diplômé d'un master STAPS APA. La formation est basée sur la physiologie, les différentes pathologies et comment adapter la pratique physique aux besoins et recommandations en fonction de la pathologie et des caractéristiques des personnes. La formation est complétée par une approche psychologique et psycho-sociale : ce qui fait qu'un professeur d'APA n'est pas un coach sportif et n'intervient pas uniquement sur le champ physique mais prend en compte la globalité de la personne avec les différentes dimensions qui la caractérisent. L'objectif général du professeur d'APA est l'éducation à la santé par l'activité physique adaptée, en s'appuyant sur la notion de plaisir et de dynamique de groupe."

**Pour contacter l'association, de préférence par mail : santevousbien38@gmail.com
ou en l'absence de mail au 07 85 88 26 24.**

C'est un plaisir à chaque fois renouvelé que de vous retrouver, pour célébrer ensemble l'année qui débute. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour 2016. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussites. Nous formulons le vœu qu'en 2016, chacun d'entre vous, puisse vivre des moments de joie et de fraternité.

Avec 2015, s'efface une des années les plus sombres que notre pays ait connu depuis près de 50 ans. En ce début d'année, alors même que le discours dominant martelle sous toutes ses formes la rengaine du déclin, la désillusion économique, le repli sur soi, le rejet de l'autre, le défaitisme, la peur, ce discours ne doit pas constituer notre seul horizon.

C'est au contraire un message de confiance et d'espoir que je souhaite, à travers ces vœux, adresser à chacune et à chacun d'entre vous.

Le choc provoqué par les derniers attentats à complètement bouleversé notre pays, bouleversé notre manière d'envisager notre sécurité. La question de l'équilibre entre préservation de la sécurité et protection de nos libertés est délicate, aussi cessons de nous diviser en débats inutiles et néfastes. Notamment sur la déchéance de nationalité pour les individus responsables d'actes terroristes.

Bien sûr il ne faut pas se priver des dispositifs de sécurité ni de l'intransigeance de la justice, mais il faut oser affirmer que la réponse sécuritaire ne peut être que de courte durée. Ne rentrons pas dans le jeu des terroristes qui n'attendent qu'une chose, la réponse à la violence par la violence.

La meilleure réponse à cette violence aveugle est la mobilisation de l'ensemble des outils à notre disposition. Cela passe bien sûr par des moyens donnés aux forces de l'ordre, à la justice, mais aussi reconnaître le rôle majeur de l'éducation, de la culture, piliers indispensables pour forger des citoyens responsables et éclairés.

Victor Hugo disait : « ouvrir une école, c'est fermer une prison » on mesure aujourd'hui la profondeur de sa pensée.

Cela passe aussi par l'importance que l'on donne aux associations et aux services publics, partout et pour tout le monde.

Il n'est pas dans mon propos ici de tenter une explication de l'inexplicable, une explication de cet enchaînement de faits et de circonstances qui ont pu conduire quelques jeunes français à se radicaliser au point de vouloir tuer d'autres jeunes français. D'autres le feront mieux que moi.

Il est de notre responsabilité de rejeter les amalgames, les stigmatisations et les divisions afin de répondre aux fractures de notre société qui conduisent à cette radicalisation.

Nous sommes maintenant à un point où pour les générations futures, un nouveau monde est à faire. On n'a pas besoin de défaire celui-là puisqu'il se défait tout seul. Il est en train de se décomposer, religieusement, idéologiquement, c'est un vrai merdier. Mais je crois que ce n'est pas une raison pour avoir peur, je crois au contraire que c'est une raison pour avancer.

2015 une année de réformes.

Suite à une réforme territoriale mal ficelée et inaboutie par manque de pragmatisme ou tout simplement par manque de courage de la part du gouvernement et de nos législateurs, la loi NOTRE, Nouvelle Organisation des Territoires de la République a été adoptée cet été. Des régions plus grandes dont nous avons l'impression que les contours ont été dessinés sans grande cohérence sur un coin de table, des intercommunalités élargies et renforcées, des Départements qui finalement restent mais perdent en compétences, des Métropoles qui peuvent s'affranchir de certaines orientations de la région et du département.

Quant aux communes, tout en conservant leurs compétences générales, elles se voient contraintes de céder une nouvelle part de leurs compétences aux intercommunalités.

Contrairement aux motivations avancées par le gouvernement, cette loi ne permettra ni simplification, ni économie sauf à réduire encore un peu plus les services à la population et en éloignant le citoyen des instances de décision.

L'éloignement des centres de décision, la taille des collectivités, la mutualisation des services, les transferts de compétences, le désengagement de l'Etat car à la baisse drastique des dotations, s'ajoutent sans cesse de nouvelles charges mal ou non compensées, toutes ces mesures risquent de freiner l'initiative locale.

Nous sommes aujourd'hui loin des principes de décentralisation, de proximité et de libre administration qui sont pourtant la garantie de la mise en œuvre de politiques publiques répondant au besoin des populations et de la démocratie locale.

On voit que les têtes pensantes et « calculantes » de l'exécutif tournent à plein régime.

2015 une année d'élection.

Par 2 fois nous avons été appelés aux urnes, en mars pour élire les conseillers Départementaux, en décembre pour élire les conseillers Régionaux.

Les français ont voté. Malgré une très forte abstention, ils se sont exprimés. Ils ont exprimé leur ras le bol, leur détresse, leur rejet d'une classe politique qui n'a rien compris et qui chaque jour bafoue les valeurs qu'elle est censée représenter et défendre, une classe politique ou plutôt une caste de cumulards incapables de tenir leurs promesses, une classe politique qui s'empêtre dans des magouilles, des financements obscurs, des copinages abjectes.

Alors que pendant ce temps, les fractures de notre société sont de plus en plus criantes, le sentiment d'abandon de plus en plus fort, les inégalités de plus en plus importantes.

Aussi, au soir des résultats, comme depuis plus de 20 ans, ces hommes et femmes politiques (souvent les mêmes d'ailleurs qu'il y a 20 ans), sont venus nous dire que cette fois ils avaient entendu le message des Français.

Entendre est une chose, le comprendre en est une autre et là, c'est loin d'être gagné. Il faudra de l'audace, du courage, de la ténacité pour modifier de fond en comble notre organisation politique, son fonctionnement archaïque et pour entamer un réel renouvellement de la classe politique.

C'est pourtant la seule solution pour couper l'herbe sous les pieds d'un parti extrémiste qui joue sur les peurs et les difficultés sans apporter de réelles solutions.

2015 à Notre Dame de l'Osier.

Dans un contexte d'instabilité et d'imprévisibilité, nous poursuivons une politique locale responsable et une gestion rigoureuse. Après des travaux d'aménagement importants, la situation financière de notre commune peut être qualifiée de saine.

L'excédent de fonctionnement pour 2015 devrait avoisiner les 135 000€ ce qui devrait nous amener avec les dépenses d'investissement réalisées à l'équilibre pour cette année. Je parle au conditionnel car les comptes définitifs, validés par le percepteur, ne seront pas connus avant plusieurs semaines.

Nous mesurons et apprécions le chemin parcouru. Notre village s'efforce de rester dynamique malgré tout et poursuit ses investissements, se modernise et s'équipe.

Conscient aussi de participer au soutien de l'économie locale dans la mesure de nos modestes moyens.

La gestion d'une collectivité est complexe, Il faut choisir, attendre, saisir les opportunités, parfois renoncer, parer aux urgences. Tout n'est pas possible en même temps.

Mais bien gérer, c'est aussi être soucieux des femmes et des hommes qui nous accompagnent dans notre tâche. C'est avoir en permanence le souci d'améliorer leurs conditions de travail, leur donner les moyens de s'épanouir au quotidien dans leur mission.

C'est ainsi que nous avons fait l'acquisition auprès des établissements Bouyoud de Vinay, d'un petit tracteur de 40 cv, équipé d'une tondeuse, d'un chargeur et d'une lame à neige ainsi qu'une petite tondeuse auto tractée, pour la somme de 29 700 €ht, payable en 12 trimestres à 0% d'intérêts. Un étalement sur 3 ans de la dépense appréciable.

D'importants travaux de voirie ont été réalisés route de Créneuf, du Sabot, du Clos et début de la route de Bergerandière. A la suite d'une estimation faite par les services de l'état, priorité a été donnée à ces chemins, les plus dégradés. Nous avons fait le choix de faire un re-profilage en enrobé, assurant une meilleure tenue dans le temps. Coût de l'opération 76 000€ht assuré par l'entreprise COLAS de Colombe.

Nous avons également ré ouvert le chemin rural du Sabot, fermé depuis plus d'un an à la suite d'un éboulement. Les enrochements nécessaires ont été réalisés par l'entreprise Mandier de Vinay pour la somme de 7 128 €ht. Ce chemin est en copropriété avec la commune de Vatilieu, Notre Dame de l'Osier, porte l'opération, une participation sera demandée à nos voisins.

Pour ces travaux nous avons bénéficié du plan de relance initié par la nouvelle majorité Départementale pour relancer l'économie locale, 10% du montant ht des travaux.

D'une subvention dans le cadre de la dotation territoriale pour grosses réparations sur voirie communale de 30%.

D'une subvention de 20% de l'état dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Une fois n'est pas coutume, l'enveloppe 2015 n'ayant pas été totalement utilisée pour le Département de l'Isère, nous avons pu bénéficier d'une « cession de rattrapage » début novembre pour soumettre notre dossier. Appuyé par Isabelle Dupraz-Forey, Maire de Vatilieu qui siège à la commission en Préfecture et d'un courrier de Michel Carrier au Préfet, comme lui seul sait les faire, notre dossier a été retenu.

. Comme prévu dans le cadre des aménagements du village, le nouveau monument aux morts à été inauguré à l'occasion de la commémoration du 11 novembre. Réalisé par l'entreprise Vitalloni de Vinay, gérée par Monsieur Roux-Bernard, il répond par sa sobriété, sa modernité à ce que nous avons souhaité à savoir, faire de ce lieu de mémoire et d'hommage, un lieu de réflexion et d'espoir.

Le coût de ce monument s'élève à 3450 €

L'ONAC et le Souvenir Français ayant contribué à hauteur de 1080 €

Les aménagements autour ont été faits par Jean-Louis et Nicolas. Michèle comme à son habitude s'est chargée des plantations.

Grace à la générosité des donateurs, nous avons pu commencer la restauration de la rosace de la basilique et la mise en sécurité des vitraux. Dès septembre l'entreprise Berthier de Grenoble est intervenue pour purger et consolider les protections des vitraux et procéder au démontage de la rosace. Celle-ci a pris le chemin des ateliers de Christophe Berthier, maître verrier, pour une restauration complète. Montant de l'opération, 4700 ht € pour la mise en sécurité, 19000 ht € pour la restauration.

Lors du démontage de la rosace une surprise de taille nous attendait. Les éléments maçonnés supportant les éléments constituant la rosace sont en piteux état. Contacté par Christophe Berthier, l'entreprise Glénat de St Romans, spécialisée dans la restauration de ce type d'ouvrage, est intervenue pour estimer le travail de restauration et établir un devis. Nous devons investir 15000 € dans ce travail avant de pouvoir replacer la rosace. Alors à votre bon cœur messieurs dames.

La semaine prochaine avec quelques membres de l'association pour la restauration de la Basilique, je rencontre l'Evêque de Grenoble pour évoquer le sujet. A ce jour le Diocèse, affectataire de la Basilique, ne participe pas financièrement à sa restauration.

Ne sachant pas comment occuper Jean-Louis et Nicolas pendant ces longs mois d'hiver, nous avons entrepris la création d'un atelier dans l'ancienne maison de retraite, à côté du local loué à la société SOCOMA.

Du sol au plafond, en passant par l'isolation, la plomberie, le carrelage, la pose du placo, des menuiseries intérieures, la peinture nos deux collaborateurs ont tout fait. Quand je vous dis que ces deux là ont de l'or dans les doigts. Les menuiseries extérieures ont été posées par la menuiserie Rousset de St Marcellin, l'électricité réalisée par TITELEC de NDO.

C'est un investissement d'environ 15 000 € Ce nouveau local est depuis le 01 décembre loué 550 €/mois à la société Précia Molène spécialisée dans la maintenance d'appareils de mesures et dont le siège social est en Ardèche.

Une demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes va être demandée dans le cadre de sa compétence économique.

La vie d'un village ne se résume pas simplement en termes de travaux. La vie d'un village c'est aussi les animations et la vie associative. Elle fut encore une fois riche en événements festifs et conviviaux.

- Le repas du CCAS en l'honneur des aînés de la commune.
- Vente des produits du terroir par l'association des employés « amicale.com ».
- Vente de produits fabriqués par nos amis de la chasse et tant pis si cette année il n'y aura pas de sangliers au menu, les terrines de chevreuil c'est pas mal non plus.

L'école n'est pas en reste.

- Le carnaval organisé par le sou des écoles rassemblant les enfants de Chantesse, Vatilieu et NDO à Vatilieu.
- La kermesse du sou des écoles à Bon rencontre.
- Le loto des écoles du regroupement pédagogique à Cras

- La traditionnelle omelette du 1^{er} mai organisée par le comité des fêtes.
- La soirée théâtre dans les jardins de Bon Rencontre.
- Le premier pique nique républicain à l'occasion de la fête de la musique.
- La fête du 14 juillet.
- La soirée Beaujolais.
- La soirée ciné, pop corn, esquimaux organisée par le CCAS.
- Le spectacle de Noël, organisé conjointement par le comité des fêtes, la maison de retraite et le CCAS.
- Je n'oublie pas les activités plus régulières du club de gym, de l'atelier couture ou encore du club de l'amitié.

2016 une pause dans les investissements.

Si pour 2016 nous envisageons une pause dans les investissements, le travail au sein du conseil municipal ne manquera pas.

-La commune de Notre Dame de l'Osier est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 02 février 1991, révisé le 09 novembre 2001 puis modifié à deux reprises en 2004 et 2008.

La loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et en Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, prévoit la caducité des POS au 31 décembre 2015.

La loi prévoit également que les POS dont la révision en vue de leur transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU) aurait été prescrite avant le 31 décembre 2015, bénéficieront d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi pour être transformés en PLU, soit jusqu'au 26 mars 2017.

De profondes modifications interviennent dans l'élaboration d'un PLU : élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable, réduction de la consommation d'espace et de la consommation d'énergie, protection de la biodiversité, préservation des continuités écologiques, intégration de la démarche dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) le tout en concertation avec la population.

Compte tenu de l'échéance de caducité de notre POS contenu dans la loi ALUR, soucieux de conserver un aspect réglementaire des constructions sur notre commune, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure d'élaboration d'un PLU le 15 décembre dernier.

Pour ceux qui auraient du mal à tout comprendre, Bernard, en bon pédago, propose une séance de rattrapage.

-Autre gros chantier qui s'ouvre à nous dans le cadre de la loi NOTRE évoquée il y a quelques instants, la fusion de notre intercommunalité avec celle du Pays de St Marcellin et de la Bourne à L'Isère (Pont en Royan), au 1^{er} janvier 2017.

Nous avons été amenés à nous positionner sur le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet.

Je ne reviendrai pas sur cette réforme faite à marche forcée, sans véritable concertation ni débats.

Néanmoins nous avons depuis longtemps mutualisé avec notamment le Pays de St Marcellin un certain nombre de services, nous exerçons pratiquement tous les mêmes compétences, regroupés nous aurions une meilleure lisibilité et efficacité dans la gestion entre autre des ordures ménagères, l'habitat, l'économie.

Une capacité financière nous permettant, autant que faire ce peu, de continuer à offrir un maximum de services à la population.

Nous savons pertinemment que les économies d'échelle attendues ne seront pas au rendez-vous, que la gestion des 230 agents ne sera pas une mince affaire,

qu'il faudra, nous élus de base, être vigilants sur la gestion et les décisions prises par cette grosse machine, que ce grand territoire n'est pas forcément notre bassin de vie principal.

Après un long débat, après avoir pesé le pour et le contre, il nous a semblé opportun, d'approuver le schéma proposé par le Préfet.

-Nous souhaiterions réfléchir à un aménagement des espaces publics et de la voirie, promenade de la Chapelle (entre la Basilique et la chapelle de Bon Rencontre). Tout ceci dans la continuité et l'esprit des aménagements de la place. Nous pensons lancer l'étude cette année auprès de notre architecte paysagiste locale, à l'origine déjà des derniers aménagements du village.

Je mesure la part de passion et d'énergie que mettent les bénévoles de nos associations, tous les employés communaux, les personnels du syndicat scolaire, de la communauté de communes, pour que fonctionne notre collectivité. Soyez en tous chaleureusement remerciés car sans vous rien ne serait possible.

J'ai la conviction que tous ensemble nous portons les ferments de la réussite et du succès.

A mes collègues du conseil municipal, aux membres du CCAS, leur dire tout le plaisir que j'ai à travailler avec eux, tout le courage qu'ils ont à me supporter.

Tout le monde a pris ses marques, est conscient que son implication est importante pour l'intérêt collectif. Une mention particulière pour Marie-Noëlle et Sandrine qui font un travail conséquent pour vous informer.

J'aurais pu vous parler des migrants, de la crise grecque, de la coupe du monde de rugby, de la FIFA, de la cop 21, des verts ou du moins ce qu'il en reste, des Ray Ban de Nelly, mais il me faut conclure, sinon les diots de notre ami Michel vont être trop cuits.

J'en profite pour le remercier, avec son frère ils règnent en maître une fois de plus sur le four communal pour notre plus grand plaisir.

Plus que jamais il convient de consolider tout ce qui fait notre société, tout ce qui donne les moyens de vivre ensemble, tout ce qui donne confiance aux femmes et aux hommes aux jeunes dans leur capacité à réaliser des projets communs.

Avec vous, avec l'ensemble des acteurs de la vie locale nous allons poursuivre dans cette voie.

Ainsi, initiatives individuelles, petits gestes du quotidien, projets associatifs, actions et réalisations municipales, vont contribuer à resserrer les liens entre les personnes en développant le bien être et le mieux vivre de tous. Pour une société plus humaine et plus fraternelle.

Martin Luther King écrivait : « nous devons apprendre à vivre en frères, sinon nous allons mourir comme des idiots. »

Merci de votre attention et encore bonne année à toutes et à tous.

Page ouverte à une activité locale

Bonjour à tous,

Nouvelle arrivée dans votre commune, j'aimerais partager et vous faire connaître mon activité.

Je m'appelle Pascale Remoissenet et je travaille pour la société "Mamie and Co". C'est une entreprise française, basée à la Rochelle.

Notre mission : remettre au goût du jour les trucs, astuces, remèdes et recettes de Grand-mère

Notre ambition : transmettre la culture Grand-mère de façon simple et généreuse

Nous avons 4 grandes gammes :
- les aliments malins : les miels, les épices
- les remèdes naturels : la ruche
- les soins de tradition : l'Alep, l'argile
- la droguerie : linge et maison

Ce sont des produits : Efficaces, Écologiques, Économiques et qui sentent bon !

Des gammes biodégradables, sans impact sur l'environnement, des recettes garanties originelles "comme au bon vieux temps", des produits simples, naturels, bio, non transformés, des senteurs 100% d'origine naturelle, respectant les Écolabels.

Voilà en quelques mots les produits mais rien de tel que de voir, sentir, goûter.... c'est pourquoi je vous invite à ma porte ouverte qui nous permettra de faire connaissance et vous faire découvrir tous les produits de chez MAMIE AND CO.

Au grand plaisir de vous voir très prochainement, Pascale,

Votre conseillère Mamie and Co

Porte ouverte de la St Valentin avec MAMIE & CO



**Le vendredi 5 février de 14h à 20h
et
Le dimanche 7 février de 10h à 13h**



Découvrez les produits Mamie & Co
Droguerie, cosmétique, miels et produits de la ruche, épices...

Des promos, des surprises, des gourmandises....



TOMBOLA



**1 chèque-cadeau d'une valeur de 20 euros, à valoir sur une prochaine
commande Mamie & Co (tirage au sort le samedi soir)**

Et de nombreuses idées cadeaux pour la St Valentin....

Dégustation de produits faits maison avec Mamie

**Venez me retrouver au :
72 Route de la Forge
NOTRE DAME DE L'OSIER
(face à la mairie)**

Vous pouvez également me contacter directement par téléphone ou par mail.
Je me ferais un plaisir de venir vers vous.

Pascale Remoissenet, votre conseillère MamieandCo
Tél. : 07.70.35.22.06 – mail : pascale.remoissenet@gmail.com



Le coin des petites annonces

INVITATION A UNE REUNION D'INFORMATION

Mesdames,

Vous êtes jeune sénior, retraitée ou non

Vous disposez d'au moins 5 h de temps libre par semaine

Vous souhaitez un complément de revenu de 400 ou 500 € par mois au minimum .Vous voulez garder un lien social.

Vous désirez concilier vos activités, vos loisirs, le temps que vous consacrez à vos enfants et petits-enfants avec un travail à temps choisi

Vous aimez la lingerie, le contact avec les gens, vous avez une voiture et le permis

VENEZ REJOINDRE MON EQUIPE DE CONSEILLERES EN LINGERIE CHARLOTT'

Je vous invite Lundi 8 février 2016 à 14 h ou à 17 h :

14 h présentation du métier	17 h présentation du métier
14 h 30 échanges et questions	17 h 30 échanges et questions
15 h 30 verre de l'amitié	18 h 30 verre de l'amitié

Merci de me confirmer votre présence en me téléphonant au 06.72.43.61.74 ou par mail

thierry.martine.faraldo@wanadoo.fr

Je vous indiquerai le lieu

Charlott'lingerie

Les dessous chics qui nous rassemblent

- *Martine FARALDO (156497)*
- *30 impasse de Sarreloups 38470 TECHE*
- *04.76.36.61.13 - 06.72.43.61.74*
- *Thierry.martine.faraldo@wanadoo.fr*

Le coin « pratique »

Vous pouvez nous faire passer vos recettes de spécialités régionales, vos « trucs » et astuces d'ordre pratique, vos informations ou conseils jardinage du mois.

Gâteau mystère aux noix

(pour 6 personnes)

200g de cerneaux de noix, 200g de beurre, 200g de sucre en poudre, 5 œufs, 100g de farine, 50g de cerneaux concassés pour le décor.

Réduisez les cerneaux en poudre. Faites fondre le beurre. Ajoutez les noix hachées et le sucre. Travaillez l'ensemble jusqu'à obtention d'un mélange lisse. Incorporez les jaunes un par un sans jamais cesser de travailler la pâte.

A part, montez les blancs en neige fermes. Incorporez-les petit à petit à la pâte, ajoutez en dernier la farine en pluie et versez dans un moule beurré et fariné.

Cuire le tout 30 minutes, dans le four préchauffé th. 7 ou 210°. Attendez que le gâteau ait refroidi pour démouler. Saupoudrez les 50 g de noix concassées.

Recette de Michèle Roux (St Romans), qui a remporté le 1^{er} prix à la fête de la noix de Vinay le 23 novembre 2014.

ANIMATIONS DU 1^{ER} FEVRIER AU 29 FEVRIER 2016

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 05 février** **RENCONTRE DU CLUB DE L'AMITIE** à Notre Dame de l'Osier : à 14h à la mairie.
- 05 février** **LE GRAND QUIZ** à la salle des fêtes de Vinay à partir de 20h00
Jeu en famille ou entre amis, moment de compétition amicale.
- 06 février** **SOIREE DISCO** à l'Albenc, à 20h30 à la salle des fêtes, organisée par la section Roller de la MJC.
Entrée: 5€pour les adultes **GRATUIT** pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés de leurs parents.
- 12 février** **CONCOURS DE BELOTE** organisé par la Fnaca ouvert à tous à la salle des fêtes de Vinay à partir de 14h00
- 13 février** **ATELIER COUTURE** à Notre Dame de l'Osier. A 14h30 à la mairie.
- Du 13 au
28 février** **STAGE DE DANSE JAZZ** proposé par Impulsion Danse pendant les vacances de février à la salle des fêtes de Vinay.
N'hésitez pas à vous renseigner au 06 86 05 62 50
- Du 15 au
26 février** **STAGES DE CIRQUE** à l'Albenc et à Cognin pour les 3-6 ans /7-11 ans /11-18 ans à la salle des fêtes de l'Albenc ou de Cognin selon les groupes. Renseignements, horaires et tarifs sur le site : www.filyfolia.com Tel : 04 76 36 09 32
- 19 février** **REPAS CHOUCROUTE DU CLUB DE L'AMITIE** à 12h à l'espace Bon Rencontre. Pour la réservation laisser un message au 04 76 36 75 18 avant le 14 février. Une participation sera demandée.
- 20 février** **VIDE GRENIER DES RAMEAUX** organisé par le comité des fêtes dans le parc de la la Providence à partir de 8h00
- 21 février** **SPECTACLE JEUNE PUBLIC à partir de 6 ans** : << La succulente histoire de Thomas Farcy >> par la Cie du Thé à la Rue. A partir de 15h00 au Grand Séchoir. Une fable gastronomique acide, drôle et percutante à savourer en Famille-Théâtre d'objets. Tarif 5€ nombre de places limité-Réservation conseillée au 04 76 36 36 10
- Du 22 au
26 février** **STAGE DE ROLLER** à l'Albenc à la salle des fêtes, de 14h à 17h. Renseignements et Inscriptions sur le site : www.lalbenc-roller.com Tel : 06.77.52.67.56
- 27 février** **ATELIER COUTURE** à Notre Dame de l'Osier. A 14h30 à la mairie
- 27 février** **CHIC LA RETRAITE Pièce de théâtre humoristique des Dugomiers** proposée par le comité des fêtes, au gymnase de Vinay à 20h30

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE NOTRE DAME DE L'OSIER

Les chasseurs vous invitent à la vente de produits de leur fabrication le **Dimanche 06 mars 2016** de 9 H à 12 H,
Espace Bon Rencontre.

Nous vous proposons des caillettes de chevreuil, de la terrine de chevreuil, du boudin à la crème, du saucisson pur porc, des saucisses de couenne et du pain cuit au four à bois.

Tous les articles sont vendus à 10,00 € le kilo.

Vous pouvez réserver en déposant le bon de commande ci-dessous, dans la boîte aux lettres de la Mairie de Notre Dame de l'Osier, **avant le lundi 22 février 2016, dernier délai.**

Si plusieurs commandes, veuillez établir une feuille par nom.



Partie à découper

NOMS	PRENOMS	TELEPHONE	ADRESSE

PRODUITS		QUANTITE
Boudin à la crème (à partir de 500 gr)	KG	
Saucisson pur porc	NOMBRE	
Terrine de chevreuil	NOMBRE	
Caillette de chevreuil	NOMBRE	
Saucisses de couenne, quantité limitée	NOMBRE	
Pain de Campagne, 3 €	NOMBRE	

